

CHARTES ETHIQUE ET PROFESSIONNELLE DU RFSM

Après avoir finalisé sa charte éthique pour les patients et les proches du RFSM, une charte professionnelle a été rédigée par un groupe de travail. Voici le texte tel qu'il vous sera présenté lors d'une prochaine ADIC.

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes et de fonctions sur les pages de notre charte éthique. Nous remercions nos lectrices et nos lecteurs de leur compréhension.

PRÉAMBULE

Afin d'offrir aux patients et aux proches le meilleur accompagnement possible et de proposer aux collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail de qualité, le RFSM a adopté deux documents contenant et développant les valeurs de notre réseau. La charte éthique et la charte professionnelle constituent ainsi les piliers éthiques qui vont contribuer à orienter et à consolider la culture institutionnelle au sein du RFSM.

L'humanisme, l'optimisme, la bienveillance, le partenariat, la qualité, le savoir, la responsabilité ou encore le sens critique sont au cœur de ces réflexions, qui ont pour but l'amélioration de nos prestations et de nos conditions de travail dans un esprit de partenariat et de collaboration. Pour que ces deux chartes soient véritablement vécues et placées au centre de nos actions et de nos réflexions, il est nécessaire que le RFSM s'engage pleinement dans la diffusion et la promotion de ces valeurs, en offrant les ressources, les processus et les outils nécessaires.

Ainsi, le RFSM, par les décisions et les actes de la Direction générale, des Directions médicales et des soins, du Conseil de direction, s'engage à mettre en place les conditions cadres nécessaires au respect, au développement et à la promotion de la charte professionnelle auprès des collaboratrices et des collaborateurs du RFSM. Il s'engage également à mettre en place les conditions cadres nécessaires au respect, au développement et à la promotion de la charte éthique.

Enfin, la charte éthique et la charte professionnelle sont conçues comme des documents dynamiques. Ils évolueront dans le temps et pourront être adaptés aux nouvelles données ou circonstances. Les destinataires de ces documents sont ainsi invités à considérer ce processus d'évolution et de transformation comme une chance pour renforcer notre culture institutionnelle et à y participer activement.

CHARTRE ÉTHIQUE DU RFSM

Chère patiente, cher patient,

Notre engagement envers vous, vos proches et l'ensemble de nos partenaires repose sur les valeurs contenues dans notre charte éthique. Ces valeurs communes fondamentales que sont l'humanisme, la bienveillance, l'optimisme, le partenariat, la qualité, la responsabilité et le savoir guident nos pratiques ainsi que le développement de nos prestations pour enfants et adolescents, adultes et personnes âgées et complètent les dispositifs réglementaires et légaux en vigueur.

Au travers des valeurs déclinées ci-dessous, nous nous engageons à :

Humanisme

- considérer votre dignité comme une valeur centrale et à mettre votre santé au centre de nos préoccupations.
- veiller au respect des droits humains.
- vous proposer un traitement et un accompagnement personnalisés qui tiennent compte de vos dimensions biologiques, psychiques, culturelles, sociales, environnementales et spirituelles.
- vous garantir le droit à l'égalité de traitement quel que soit votre sexe, âge, origine, croyance, état de santé, orientation sexuelle, situation personnelle ou encore statut social.

Bienveillance

- vous écouter et prendre le temps de vous comprendre.
- cultiver l'hospitalité en faisant preuve de bienveillance, de cordialité et d'ouverture dans la manière de vous accueillir.
- offrir un espace communautaire de soins, qui préserve autant que possible votre sphère individuelle.

Optimisme

- travailler avec vous à la promotion de votre santé et à l'amélioration de votre qualité de vie.
- reconnaître et soulager votre souffrance, recouvrer votre santé, mobiliser et renforcer vos ressources, prévenir les rechutes et développer de nouvelles capacités.
- vous soutenir dans l'influence positive que vous pouvez exercer sur votre environnement et sur votre propre existence, afin de trouver un nouvel équilibre dans votre vie.
- rechercher avec vous et vos proches les solutions les plus respectueuses, lorsque nous sommes confrontés à des situations complexes et aux dilemmes qu'elles peuvent engendrer tels que l'opposition entre l'autonomie de la personne et le devoir de protection.

Partenariat

- mettre tout en œuvre afin d'offrir les conditions favorables pour développer une relation thérapeutique, processus indispensable à l'élaboration et à la réalisation de votre projet de soins.
- valoriser la communication, la confiance mutuelle, la solidarité et l'empathie comme moteurs de cette relation.
- offrir les compétences professionnelles pluridisciplinaires adaptées à votre situation et à vos besoins.
- encourager les liens et la collaboration avec l'ensemble des intervenants de votre réseau, que sont vos proches, vos thérapeutes ainsi que les partenaires concernés.
- favoriser ces valeurs de coopération, de concertation et de mobilisation, qui sont utiles à votre processus de rétablissement.

Qualité

- développer un accompagnement professionnel au plus près de votre cadre de vie habituel en coordonnant de manière adéquate nos prestations et en garantissant la continuité des soins.
- offrir et développer des prestations en français et en allemand ainsi que, dans la mesure du possible, des services de traduction pour les autres langues.
- évaluer nos prestations en tenant compte de l'avis de nos patients et de nos partenaires, notamment par le biais d'enquêtes qualité ou de satisfaction.
- respecter vos droits en tant que patient, tels que le droit à l'information, à l'accès au dossier médical, au consentement libre et éclairé, à rédiger des directives anticipées ou encore à être accompagné par un représentant thérapeutique.
- vous donner les informations nécessaires sur le traitement envisagé, afin que vous puissiez donner votre consentement et vous impliquer avec confiance dans votre projet de soins.
- veiller à ce que toutes les informations recueillies dans le cadre de la relation thérapeutique soient traitées de manière confidentielle.

Responsabilité

- être conscient de notre responsabilité envers la collectivité et la population pour ce qui est du vivre ensemble et du bien commun.
- valoriser la prévention et la promotion de la santé mentale dans la société fribourgeoise.
- avoir une démarche critique face à nos attitudes et nos pratiques.
- assurer l'utilisation adéquate, efficace et efficiente des ressources à disposition dans le respect du développement durable.

Savoir

- veiller à ce que nos collaborateurs soient au bénéfice d'une formation en adéquation avec leur fonction et puissent continuer à se former aux meilleures pratiques, afin de répondre aux exigences de l'évolution des soins.
- assurer un rôle de formateur en tant que pôle de compétence cantonal en psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents, adultes et personnes âgées.

Marsens, adopté par le Conseil de direction le 6 décembre 2016 et par le Conseil d'administration le 20 décembre 2016.

CHARTRE PROFESSIONNELLE DU RFSM

La charte professionnelle reprend les valeurs défendues dans la charte éthique du RFSM. Ces valeurs représentent un système de référence que le personnel s'engage à respecter dans son travail quotidien que ce soit avec les patients, les proches, les partenaires de notre réseau ainsi qu'avec les autres collaboratrices et collaborateurs quelles que soient leur fonction ou position. Ces valeurs professionnelles complètent les dispositifs réglementaires et légaux en vigueur. Le RFSM se porte garant du respect et de la promotion de cette charte au sein de l'institution, en garantissant les conditions cadres adéquates. Ainsi, au travers des valeurs déclinées ci-dessous, nous nous engageons en tant que collaboratrice et collaborateur à :

Humanisme

- mettre tout en œuvre pour placer les patients et leurs proches au centre de nos préoccupations et répondre à leurs besoins.
- faire preuve de compréhension, de respect et d'ouverture les uns envers les autres.
- respecter les valeurs culturelles, spirituelles et l'orientation sexuelle de chacun.

Bienveillance

- partir du principe que chacun fait du mieux qu'il peut dans les circonstances qu'il rencontre.
- respecter la vie privée de chacun.
- soutenir l'épanouissement et le développement professionnels de chacun.

Optimisme

- adopter une attitude positive et constructive dans ses activités et relations professionnelles.
- considérer l'ensemble des activités professionnelles dans sa dynamique évolutive et sa continuité.

Partenariat

- coopérer, favoriser le dialogue et rechercher des consensus.
- contribuer au développement d'une culture institutionnelle commune.
- élaborer et mettre en place de stratégies concertées, en rassemblant les compétences administratives, techniques, sociales et thérapeutiques adéquates.
- favoriser le développement d'un climat de confiance par notre attitude et nos actes.

Qualité

- assurer individuellement et collectivement la mise en œuvre des meilleures pratiques de nos métiers.
- respecter et promouvoir le caractère bilingue du RFSM.
- contribuer au développement continu d'un environnement professionnel de haut niveau.
- appliquer les procédures, méthodes et techniques pour lesquelles nous sommes qualifiés ou supervisés.
- suivre les programmes de formation appropriés à notre fonction et à notre pratique professionnelle.
- communiquer et informer de manière efficace et respectueuse.

Responsabilité

- avoir conscience des conséquences de notre travail vis-à-vis des patients, des proches, des collaborateurs et de la société.
- participer à la responsabilité sociale et environnementale de l'institution dans le respect du développement durable.
- garantir la confidentialité dans les rapports de travail.

Sens critique

- porter un regard critique et constructif sur ses propres pratiques et faire preuve d'ouverture au changement.
- faire preuve d'humilité dans nos pratiques.
- partager autant nos savoirs que nos questionnements.
- dépasser par l'écoute et le dialogue les points de tensions identifiés dans la pratique professionnelle.

Marsens, adopté par le Conseil de direction le 24 avril 2018 et par le Conseil d'administration le 6 septembre 2018.